COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 juillet 2023

Un exemple entre une maison de santé de l’Yonne et le CHU de Dijon

La téléexpertise pour réduire le temps d’accès aux spécialistes

**Le directeur général de l’ARS Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Jacques Coiplet, a assisté à une démonstration de télérhumatologie ce 12 juillet depuis la maison de santé de Chablis, en lien avec le CHU de Dijon. Explications.**

Avec une densité médicale en rhumatologie inférieure ou égale à 50% de la densité nationale, l’Yonne, comme la Nièvre ou la Haute-Saône, est particulièrement confrontée au manque de médecins dans cette spécialité. Conséquences : de longs délais pour une prise de rendez-vous en ville comme à l’hôpital et parfois des renoncements aux soins, notamment pour les populations qui rencontrent des difficultés de déplacements.

Dans ce contexte, le déploiement de la télérhumatologie a permis de restaurer un véritable accès aux soins, réponse médicale à la clé dans un délai de 24 à 48 heures. Expérimentation innovante lancée en 2019 par l’équipe du professeur Ornetti, au CHU de Dijon, le dispositif proposé d’abord dans les départements de la Nièvre et de l’Yonne est désormais accessible dans l’ensemble de la Bourgogne. Plus de 35 sites sont équipés dans la région ainsi qu’en Haute-Marne. Des cabinets de médecins généralistes, des EHPAD ou des maisons de santé en bénéficient comme celle de Chablis, où le directeur général de l’ARS s’est rendu ce 12 juillet, pour rencontrer les professionnels et assister à une démonstration en lien avec le CHU de Dijon.

Depuis 4 ans, plus de 400 avis diagnostiques ou thérapeutiques ont ainsi été rendus dans le large panel de cette discipline essentielle.

De manière générale, la téléexpertise affiche d’ailleurs une forte croissance en Bourgogne -Franche-Comté. En 2022, l’activité a progressé de 15% par rapport à 2021 avec 15 000 expertises rendues, soit plus de 500 par mois.

**Région, GRADeS**

L’ARS se mobilise depuis plusieurs années pour déployer une stratégie de télésanté soutenue par le Conseil régional, avec l’appui opérationnel du Groupement Régional d’Appui au Développement de la e-santé (GRADeS).

Cette dynamique a permis un maillage quasi-complet du territoire, où TELMI, une plateforme régionale de télémédecine, est accessible gratuitement à tous les professionnels de santé.

Médecins, infirmiers…ils sont aujourd’hui plus de 10 000 à bénéficier des services de cette plateforme, ce qui représente plus de 650 structures (centres hospitaliers, maisons de santé, établissements pour personnes âgéesdépendantes, structures pour personnes handicapées, cabinets libéraux ou officines de ville).

Au total, 18 spécialités médicales sont disponibles : rhumatologie, mais aussi endocrinologie, pneumologie, cardiologie et dermatologie…

Dans l’Yonne, une vingtaine de sites sont équipés de la plateforme régionale de télémédecine. Outre la téléexpertise de neurologie entre structures hospitalières, existant depuis plusieurs années déjà, et en plus de la rhumatologie, ce sont la dermatologie, la cardiologie, l’infectiologie et l’endocrinologie qui sont pratiquées en télémédecine.

Les experts qui interviennent pour l’ensemble de ces sites sont des médecins hospitaliers ou exerçant en libéral et certains sont situés dans d’autres départements de la région, comme la Côte-d’Or et la Saône-et-Loire.

En 2022, 1 500 actes de téléexpertises ont été demandés par des professionnels iconnais.

La satisfaction des patients

Plusieurs études réalisées en région auprès des patients ayant bénéficié d’un acte de télémédecine, témoignent d’une réelle satisfaction de ces usagers.

Déjà en 2018-2019, les personnes interrogées (plus de 400 réponses), étaient majoritairement satisfaites, près de 80% indiquant que l’absence de contact direct avec le spécialiste n’était pas gênante ; 65% que la consultation paraissait aussi complète que si elle avait été présentielle ; plus de 95% même évoquant une confiance effective dans l’acte réalisé. 27% des personnes interrogées avaient précisé qu’elles auraient renoncé aux soins sans la télémédecine.

Cette satisfaction figure au palmarès des bénéfices d’ores et déjà mesurés dans le déploiement de la télésanté qui permet d’optimiser le parcours de soins et de mieux hiérarchiser les prises en charge, mais aussi aux médecins généralistes de monter en compétences et d’éviter l’isolement. Après plusieurs mois de pratique, la téléexpertise joue un rôle de formation des professionnels de santé requérants.

L’accès à ces services peut encourager les installations de médecins en zones éloignées des grands centres.

